

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a tenu sa seconde session ordinaire de l'année, le lundi 30 juin 2025 à Yaoundé (République du Cameroun), sous la présidence de Monsieur Yvon SANA BANGUI, Gouverneur de la BEAC, son Président statutaire.

Au cours de cette session, les membres du CPM ont pris connaissance des perspectives macroéconomiques mondiale et sous-régionale.

Au niveau mondial, selon le Fonds monétaire international (FMI), dans ses *Perspectives de l'économie mondiale* publiées en avril 2025, la croissance économique devrait enregistrer une baisse de 0,5 point de pourcentage à 2,8 % en 2025. En 2026, elle se situerait à 3,0 %. Cette évolution baissière récente s'expliquerait notamment par la guerre commerciale entre les principales économies et une accentuation des tensions géopolitiques.

Au niveau sous-régional, les prévisions macroéconomiques et financières actualisées en juin 2025 par les Services de la BEAC tablent sur : *i*) un ralentissement de la croissance économique à 2,4 %, contre 2,9 % en 2024, en lien avec le recul de la production pétrolière (-2,7 %, après -0,8 % en 2024), malgré un secteur non pétrolier robuste (3,5 % en 2025, contre 3,6 % en 2024) ; *ii*) la poursuite de la baisse de l'inflation qui reviendrait autour de 2,8 % en moyenne annuelle en 2025, contre 4,1 % en 2024 ; *iii*) une légère détérioration du solde budgétaire, base engagements, hors dons, de -1,1 % du PIB en 2024 à -1,2 % du PIB en 2025 ; *iv*) une dégradation du solde du compte courant, dons officiels compris, à -4,4 % du PIB, contre -1,4 % du PIB en 2024, sous l'effet de la baisse des cours internationaux du pétrole ; *v*) un accroissement de la masse monétaire de 10,7 % à 23 209,5 milliards ; et *vi*) un repli du niveau des réserves de change à 3,2 %, à 7 063,2 milliards au 31 décembre 2025, correspondant à un taux de couverture extérieure de la monnaie de 72,7 %, après 74,9 % à fin 2024 et un niveau des réserves en mois d'importations de biens et services à 4,51 contre 4,67 en 2024.

Sur la base de l'analyse des évolutions évoquées précédemment, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangés :

✓ le Taux d'Intérêt des Appels d'Offres à 4,50 % ;

✓ le Taux de la facilité de prêt marginal à 6,00 % ;

- ✓ le Taux de la facilité de dépôt à 0,00 % ; et
- ✓ les coefficients des réserves obligatoires à 7,00 % sur les exigibilités à vue et 4,50 % sur les exigibilités à terme. /-

Fait à Yaoundé, le 30 juin 2025

Le Président du Comité de Politique Monétaire,



Yvon SANA BANGUI